

T3-2021

RAPPORT DE GESTION – POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2021

1. INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (« la Société ») au 30 avril 2021. Il dresse également un survol de la performance de la Société en comparant ses résultats d'exploitation sur une base consolidée, pour la période de trois mois et neuf mois se terminant le 30 avril 2021 avec ceux de la période de trois mois et neuf mois se terminant le 30 avril 2020. Il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et audités de la Société pour les exercices terminés le 31 juillet 2020 et le 31 juillet 2019. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à partir des renseignements dont elle disposait en date du 17 juin 2021. Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques, constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Le 12 mai 2017, la Société, a été prorogée sous le régime de la loi canadienne sur les sociétés par actions. Acquis le 1^{er} Février 2018, Altius Healthcare inc., une société régie par la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), est une filiale à part entière de Groupe Santé Devonian Inc.

La première famille d'ingrédients actifs dont dispose Groupe Santé Devonian est actuellement extraite de jeunes épinards biologiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex^{MC}). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique du produit. Le PUR0110 porte désormais le nom de « Thykamine^{MC} ».

En plus de bénéficier d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny, Devonian dispose également de produits de soins de la peau, développés avec la même approche que ses produits pharmaceutiques. Le premier produit derma-cosmétique élaboré par Devonian, est un traitement anti-âge pour femmes, composé de crèmes de jour, de nuit et contour pour les yeux. Le R-Spinasome[®], l'ingrédient actif naturel de marque déposée de Devonian, fait partie intégrante de ce produit, prêt pour la mise en marché sous la marque Purgenesis^{MC}. Purgenesis^{MC} a obtenu le titre de premier produit distribué par les dermatologues à être reconnu par le Programme de santé de la peau ^{MC} de l'Association Canadienne de Dermatologie. Soutenu par des spécialistes médicaux objectifs et dirigé par un comité consultatif d'experts, le programme CDA fournit des conseils pour le maintien d'une peau, de cheveux et d'ongles en bonne santé.



Ce produit est protégé par des brevets octroyés au Canada, Japon, États-Unis et Europe.

Au sujet d'Altius Healthcare

Basée à Concord, en Ontario, Altius Healthcare est une société pharmaceutique spécialisée qui se consacre principalement à l'acquisition et à l'obtention de licences de médicaments et de produits de santé sûrs et innovants, conçus pour aider les personnes de tout âge à mener une vie plus saine. Altius met ensuite son expertise à profit dans les activités de commercialisation requises pour lancer et distribuer avec succès ces médicaments au Canada.

Le portefeuille actuel d'Altius comprend deux médicaments pharmaceutiques : le Pantoprazole magnésium et le Cleo-35. Le Pantoprazole Magnésium appartient à la famille des médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à proton (IPP). Les inhibiteurs de la pompe à protons sont utilisés pour soulager les symptômes du reflux acide ou du reflux gastro-œsophagien (RGO), également appelé brûlures d'estomac ou régurgitation acide. Ils sont également utilisés pour traiter des affections nécessitant une réduction de l'acide gastrique, telles que les ulcères gastriques (estomac) ou duodénaux (intestinaux), en association avec des antibiotiques, dans de nombreux cas.

Cleo-35® est un médicament qui contient une combinaison de deux ingrédients: la cyprotérone et l'éthinylestradiol. La cyprotérone appartient à un groupe de médicaments appelés anti-androgènes. L'éthinylestradiol appartient à un groupe de médicaments appelés œstrogènes. Ensemble, ils sont utilisés pour traiter l'acné hormonal chez les femmes. Ce médicament agit en régulant les hormones affectant la peau.

La stratégie d'affaires de Groupe Santé Devonian consiste également à composer un portefeuille de produits complémentaires et compatibles avec son expertise et sa technologie, qui favorisera l'atteinte de revenus et de flux de trésorerie lui permettant de concrétiser ses projets de recherches et créer de la valeur pour ses actionnaires.

4. SOMMAIRE DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2021

Recherche et développement

Dermatite atopique (DA)

Le 25 mars 2021, la Société a divulgué certains résultats de l'étude clinique de phase 2 du Thykamine^{MC} pour le traitement de la dermatite atopique (« DA ») légère à modérée chez l'adulte.

Durant cette étude de phase 2, randomisée, en double aveugle, multicentrique et contrôlée par placebo et d'une durée de 4 semaines, des patients adultes atteints de DA légère à modérée ont été randomisés pour recevoir la crème Thykamine^{MC} 0,05%, 0,10%, 0,25% ou la crème véhicule (placebo), administrée à raison de deux fois par jour. Le critère principal d'efficacité était le taux de réussite tel que déterminé par l'évaluation globale de l'investigateur (IGA) et défini comme le pourcentage de patients avec un score IGA de 0 ou 1 avec une réduction supérieure ou égale à 2 grades, à la semaine 4. Les critères d'évaluation secondaires comprenaient la surface corporelle (BSA), le prurit et le questionnaire de la mesure de l'eczéma par le patient (POEM). Au total, 162 patients, répartis sur plusieurs sites au Canada, avaient été recrutés pour cette étude.

Les taux de réussite déterminés par l'IGA à la semaine 4 étaient de 6,7% pour le placebo (crème véhicule), 19,0% pour la crème Thykamine^{MC} 0,05% ($p = 0,053$ vs placebo), 30,8% pour le Thykamine^{MC} 0,10% ($p = 0,014$ vs placebo) et 12,1% pour le Thykamine^{MC} 0,25% ($p = 0,461$ vs placebo). Le taux de réussite par rapport au placebo de la crème Thykamine^{MC} 0,1%, a été non seulement atteint à la semaine 4 mais également à la semaine 3 ($p = 0,04$), démontrant la rapidité de l'effet thérapeutique. Ainsi, la crème Thykamine^{MC} 0,10% a été retenue pour les essais de phase 3.

De plus, le Thykamine^{MC} a obtenu des différences statistiquement significatives, par rapport au placebo, au niveau des critères d'efficacité secondaires clés, à savoir la BSA, le prurit et le POEM.

Enfin, le Thykamine^{MC} a été bien toléré, car très peu d'événements indésirables (EI) ont été signalés.



L'efficacité du Thykamine^{MC}, obtenue au cours des cet essai clinique, a été conforme aux attentes de la Société et se compare favorablement aux résultats publiés sur d'autres produits thérapeutiques tels que les inhibiteurs de la phosphodiesterase (PDE4) 1,2 et les inhibiteurs de la calcineurine³, démontrant qu'un candidat de Médicament Botanique pourrait être aussi efficace que des produits dérivés de la synthèse chimique. Les résultats positifs de cette étude permettent à la Société de poursuivre à la phase 3 du développement clinique chez les patients adultes. La Société prévoit également un essai clinique au sein de la population de patients pédiatriques.

Les résultats de l'étude clinique ont été fournis à un écrivain médical afin de préparer un manuscrit à soumettre à une revue scientifique à comité de lecture. Le manuscrit final devrait être soumis pour publication d'ici la fin du mois de juillet 2021.

Mécanisme d'action du Thykamine™

Une étude portant sur le mécanisme d'action de Thykamine™ a été initiée dans un laboratoire spécialisé. Les objectifs de l'étude sont de :

- Comparer les propriétés antioxydantes de Thykamine™ à cinq autres produits;
- Étudier la biodisponibilité du Thykamine™ au niveau cellulaire;
- Étudier les propriétés du Thykamine™ liées à la santé des cellules de la peau;
- Étudier l'effet de Thykamine™ sur l'activation et la modulation immunitaires.

La société s'attend à recevoir les premiers résultats couvrant les propriétés antioxydantes en juin 2021.

Brevets

Le 30 mars 2021, la Société a annoncé que le Bureau des Brevets et des Marques de Commerce des États-Unis d'Amérique (USPTO) a publié un avis d'admission pour la demande de brevet américain n ° 16/347.613, intitulé « Composition for the Prevention and/or Treatment of Cardiovascular Diseases », couvrant l'utilisation de Thykamine^{MC} pour le traitement de maladies cardiovasculaires.

Cet avis justifie la volonté de la Société de poursuivre le développement clinique du Thykamine^{MC} en tant que médicament anti-inflammatoire. Cette autorisation vient s'ajouter au portefeuille de brevets liés à son produit phare. Devonian a déposé des demandes de brevet correspondantes qui permettront à la Société de demander une protection similaire par brevet sur d'autres marchés clés à travers le monde. Les processus inflammatoires étant fermement établis comme étant au cœur du développement et des complications des maladies cardiovasculaires, l'étude clinique précédemment achevée sur la colite ulcéreuse de même que d'autres études non cliniques démontrent que le Thykamine^{MC} est un immunomodulateur puissant ayant un impact majeur sur les biomarqueurs inflammatoires associés aux maladies cardiovasculaires.

Au sujet de la Dermatite Atopique (DA)

La dermatite atopique (DA), également connue sous le nom d'eczéma, est un type d'inflammation de la peau. Il en résulte des démangeaisons, des rougeurs, des gonflements et des gerçures qui peuvent mener à une infection secondaire. La condition commence généralement pendant l'enfance avec une gravité changeante au fil des ans. Bien que la cause de la DA soit inconnue, on pense qu'elle implique la génétique, un système immunitaire affaibli et qu'elle peut être déclenchée par des facteurs environnementaux. La DA est la maladie cutanée la plus répandue et sa prévalence continue d'augmenter dans le monde entier. Il existe actuellement un besoin pressant pour de nouvelles options thérapeutiques efficaces et bien tolérées pour la DA.

Au sujet du Thykamine^{MC}

Thykamine^{MC}, le premier produit pharmaceutique issu de la plate-forme SUPREX^{MC} de Devonian, est un produit hautement innovant à utiliser dans la prévention et le traitement des problèmes de santé liés à l'inflammation et au stress oxydatif, y compris la colite ulcéreuse, la dermatite atopique, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde, et autres maladies auto-immunitaires. Les propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydatives et immunomodulatrices du Thykamine^{MC} ont été démontrées par un nombre considérable d'études in vitro et in vivo ainsi que dans une étude clinique de phase IIa chez des patients atteints



de colite ulcéreuse distale légère à modérée. Thykamine^{MC} est actuellement en développement pour la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Le Thykamine^{MC} et la plate-forme SUPREX^{MC} sont protégés par plusieurs brevets en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Financement

Au cours du trimestre d'avril 2021, la Société a été en contact avec différents courtiers et investisseurs potentiels, en lien avec la planification d'un prochain financement, lui permettant d'entamer la phase 3 de son étude clinique sur la Dermatite atopique chez l'adulte et de poursuivre ses autres projets de recherche, dont l'étude clinique sur la Dermatite atopique en pédiatrie.

Communication

Afin d'accroître sa visibilité auprès de la communauté financière, la Société a conclu une entente de services avec Renmark Financial Communications Inc. pour gérer ses activités de relations avec les investisseurs.

D'ailleurs, au cours du mois d'avril et mai 2021, la Société a participé à différentes séries de tournées virtuelles en direct de Renmark Financial Communications Inc. (VNDR) afin de divulguer sa dernière présentation corporative aux investisseurs

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2021

Perte nette

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, la perte nette s'est établie à 806 871 \$ (0,009 \$) par action alors que pour la période de neuf mois, terminée à la même date, la perte nette est de 2 457 953 \$ (0,028 \$) par action.

Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, closes le 30 avril 2020, la Société avait réalisé une perte nette de 990 894 \$ (0,013 \$) par action et de 3 129 797 \$ (0,045 \$) par action, respectivement. Cette réduction de la perte nette par rapport à l'exercice précédent, est principalement attribuable à une baisse importante des frais encourus en Recherche et Développement de même qu'à une diminution des charges administratives et financières, partiellement compensée par une réduction des revenus de distribution.

Revenus de distribution

Au cours du troisième trimestre, terminé le 30 avril 2021, des revenus de distribution de 255 109 \$ ont été enregistrés alors que ces revenus totalisent 1 139 995 \$ pour la période de neuf mois, terminée à la même date. Ces revenus proviennent de la distribution de Cleo-35 et du Pantoprazole Magnésium via sa filiale Altius Healthcare.

Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, des revenus de 379 362 \$ et de 1 819 040 \$ avaient été enregistrés par la Société.

Cette baisse de revenus encourue jusqu'à maintenant, pour l'exercice 2021 est principalement attribuable à la perte de parts de marché du Pantoprazole Magnésium en raison de ruptures d'approvisionnement de plus de 8 mois. L'entreprise, en coordination active avec le fournisseur, travaille sur des stratégies pour récupérer les ventes perdues et s'attend à des résultats positifs au cours des prochains trimestres.

Selon le partenariat annoncé le 11 février 2020, avec la Société américaine SkinScipac Inc. (SkinScipac) dont l'accord comprenait un paiement pour la fourniture de R-Spinasome[®] sur une base par kg, de même que des redevances sur les ventes brutes, SkinScipac prévoyait procéder au lancement de ses produits en septembre 2020. Cependant, en raison de la situation du COVID-19, ce lancement a encore été reporté d'ici la fin de l'année 2021.

Charges d'exploitation

Frais de recherche et développement

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021, les frais encourus pour les activités de recherche et développement se sont établis à 118 054 \$ alors qu'ils totalisent 524 361 \$ pour l'ensemble des trois premiers trimestres de 2021. Ces frais sont principalement attribuables aux frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique, aux frais reliés au maintien des brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur de même qu'à l'amortissement des actifs corporels du centre d'extraction de Montmagny. Des frais de recherche et développement de 258 931 \$ et de 1 286 821 \$ avaient été engagés pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par la fin de l'étude clinique.

Coût des ventes

Le coût des produits vendus qui s'est élevé à 360 675 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2021 et à 1 301 813 \$ pour la période de neuf mois, terminée à la même date, est composé des coûts d'acquisition des produits distribués, des frais de distribution, des redevances, des charges indirectes attribuables aux produits distribués de même que de la charge d'amortissement des actifs incorporels de la Société.

Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2020, le coût des produits vendus, représentés par les mêmes composantes, s'était élevé à 359 010 \$ et à 1 566 404 \$ respectivement.

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 avril 2021	Période de trois mois terminée le 30 avril 2020	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2021	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2020
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	72 678	107 249	206 327	252 389
Rémunération à base d'actions	12 403	107 346	76 918	140 624
Honoraires professionnels	29 469	34 635	177 359	289 694
Impôts fonciers	27 235	27 513	80 729	79 199
Autres	216 487	176 285	642 768	815 979
	<u>358 272</u>	<u>453 028</u>	<u>1184 101</u>	<u>1 577 885</u>

Pour le troisième trimestre terminé le 30 avril 2021, les charges salariales s'élèvent 72 678 \$ alors que pour la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2021, elles totalisent 206 327 \$. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice terminée le 31 juillet 2020, l'ensemble des charges salariales s'établissaient à 107 249 \$ et 252 389 \$ respectivement. Ces charges sont principalement reliées aux membres de la direction de même qu'au personnel de l'usine d'extraction. Cette baisse est essentiellement attribuable à la subvention salariale d'urgence reçue du gouvernement du Canada, pour laquelle la Société a pu bénéficier.

Pour la période de trois mois, terminée le 30 avril 2021, une charge de rémunération à base d'actions de 12 403 \$ (une charge hors trésorerie) a été comptabilisée en lien avec l'octroi d'options à des employés au cours des exercices 2018 et 2019, selon le plan de régime d'option d'achat d'actions. à la suite de l'octroi d'options, le 22 mars 2021, à un membre du conseil

d'administration de la Société approuvé par le conseil d'administration. Cette charge s'élève à 76 918 \$ pour l'ensemble des trois premiers trimestres de 2021. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2020, une charge de rémunération à base d'actions de 107 346 \$ et 140 624 \$ respectivement, avait été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à un membre du conseil d'administration et également en lien avec des options octroyés à des employés au cours des exercices 2017 à 2019.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, les honoraires professionnels de 29 469 \$ sont principalement reliés aux frais engagés pour divers travaux corporatifs. Pour la période de neuf mois, close à la même date, cette charge totalise 177 359 \$ et s'explique par des frais engagés pour la préparation des États financiers de l'exercice 2020 en plus des divers travaux corporatifs de la Société.

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2020, des honoraires professionnels de l'ordre de 34 635 \$ et 289 694 \$ respectivement, avaient été enregistré, également pour la préparation des États financiers annuels et pour divers travaux corporatifs.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2021, la charge d'impôts fonciers de 27 235\$ et de 80 729 \$ respectivement, est reliée au site de Montmagny. On note une charge similaire respective de 27 513 \$ et de 79 199 \$ pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2020.

Pour la période de trois mois, terminée le 30 avril 2021, les autres frais de 216 467 \$, sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny et d'Altius, aux frais de voyages et déplacements, aux divers frais de promotion et publicité pour les produits distribués par Altius, aux honoraires de gestion, aux fournitures de bureau de même qu'aux divers frais reliés aux titres en bourse de la Société. Pour la période de neuf mois, terminée à la même date, les autres frais totalisent 642 468 \$.

Frais financiers

Au cours de la période de trois mois, terminée le 30 avril 2021, on note des frais financiers de 224 979 \$ principalement reliés à la dette à long terme et aux débetures convertibles émises en juillet et août 2018. Pour la période de neuf mois, terminée à la même date, on note des frais financiers totalisant 633 489 \$. Parmi ces frais, pour la période de neuf mois, on compte des charges hors caisse de 405 815 \$ reliées à l'amortissement de l'escompte sur les débetures, à la variation de la valeur de la composante dérivé des débetures, de même qu'aux intérêts sur les débetures, payables en unités de la Société. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2020, des frais financiers de 299 287 \$ et de 517 727 \$, respectivement, étaient également reliés à la dette à long terme et aux débetures émises en juillet et août 2018.

La hausse de ces frais pour la période de neuf mois de 2021, par rapport à la même période correspondante de l'exercice 2020 s'explique principalement par le gain de 56 687 \$ sur la variation de la juste valeur du dérivé relié aux débetures convertibles qui avait été enregistré au cours de la période de 9 mois terminée le 30 avril 2020, venant ainsi réduire les charges financières du même montant, alors que pour la même période, close le 30 avril 2021, la Société a plutôt enregistré une perte de 48 770 \$ sur la variation de la juste valeur du dérivé, conséquence directe de la hausse de la valeur boursière du titre de la Société.

6. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le								
	30 avril 2021	31 janvier 2021	31 octobre 2020	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	255 109	342 967	541 919	324 115	379 362	401 692	1 037 986	150 459	160 658
Perte nette	(806 871)	(846 031)	(805 051)	(1 244 979)	(990 893)	(1 316 683)	(822 221)	(808 200)	(1 103 701)
Perte de base par action	(0,009)	(0,010)	(0,010)	(0,014)	(0,013)	(0,018)	(0,011)	(0,017)	(0,017)
Perte diluée par action	(0,009)	(0,010)	(0,010)	(0,014)	(0,013)	(0,018)	(0,011)	(0,017)	(0,017)

7. SITUATION FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 30 avril 2021, la Société disposait d'espèces, totalisant 555 367 \$ comparativement à 913 017 \$ au 31 juillet 2020. Pour la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2021, la diminution nette des espèces qui s'est élevée à 357 650 \$ est principalement attribuable principalement aux 1 568 748 \$ engagés pour financer les activités d'exploitation générale, compensés partiellement par les activités de financement de 1 234 410 \$.

L'actif total au 30 avril 2021 s'élève à 15 047 380 \$ comparativement à 16 696 247 \$ au 31 juillet 2020. Cette baisse de 1 648 867 \$ est principalement attribuable à la diminution nette des actifs corporels et incorporels, pour un total de 715 716 \$, à la suite des charges d'amortissement, de même qu'à la réduction totale de 478 128 \$ des créances et des crédits à recevoir et la réduction des liquidités pour un total de 357 650 \$.

Quant au passif total au 30 avril 2021, il s'élève à 6 691 270 \$ comparativement à 7 312 017 \$ au 31 juillet 2020, soit une réduction de 620 747 \$, principalement attribuable à la baisse des dettes d'exploitation de l'ordre de 901 358 \$, compensée partiellement par une hausse des débetures convertibles et de la dette à long terme. La hausse des débetures convertibles, payables en unités de la Société, est essentiellement liée à l'amortissement de l'escompte des débetures convertibles et la variation de la juste valeur de la portion du dérivé des débetures convertibles.

Activités de financement

Les liquidités générées par les activités de financement pour la période terminée le 30 avril 2021, sont principalement attribuables au placement privé clos le 29 décembre 2020.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions et droits de souscription de même que l'émission de débetures convertibles et de titres publics.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosméceutiques et pharmaceutiques, de même que sur le succès des différentes études cliniques et des différentes approbations des organismes réglementaires en plus que sur sa capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre ses activités. La capacité de la Société à poursuivre ses activités sur la base de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à concrétiser d'autres types de financement et sa capacité à générer des ventes rentables.

8. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 17 juin 2021, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 93 460 688 tandis que le nombre d'options en circulation attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 7 090 000. La Société comptait également 9 740 653 bons, permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix variant de 0,15 \$ à 1,00 \$. (Se reporter aux notes 14 et 15 afférentes à nos états financiers).

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants sont le président de la Société, la présidente de la filiale, le directeur financier intérimaire et les administrateurs. Au cours de la période de neuf mois, terminée le 30 avril 2021, la Société leur a versé une rémunération totale de 459 194 \$ qui a été comptabilisée dans les frais d'administration et dont les principales composantes sont de 233 158 \$ en salaires et avantages, 150 000 \$ en honoraires de gestion et enfin 76 036 \$ à titre de charge attribuable à la rémunération à base d'actions pour des options octroyées en décembre 2020 et entre 2018 et 2019.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Utilisation et incidence des instruments financiers

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats et par ses ventes. Ses activités de financement effectuées au cours de la période de 9 mois, terminée, le 30 avril 2021 ont donné lieu à une hausse de la dette à long terme.

Risque de change

Au cours de la période terminée le 30 avril 2021, la Société a effectué quelques transactions en devises étrangères d'une valeur minimale.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès du Groupe de prêteurs privé, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 30 avril 2021, et en supposant que l'ensemble des autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 26 250 \$ de la perte nette de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 avril 2021, la Société avait des dettes courantes de 1 730 899 \$. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil d'administration. La Société fait un suivi de ses liquidités, lui permettant de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

Risque de dépendance économique (Altius)

Les revenus d'Altius Healthcare inc. (Altius) proviennent de la distribution du Cléo-35 et du Pantoprazole Magnésium. Altius s'approvisionne auprès de tierces parties et ne peut s'assurer de la disponibilité et de la livraison de ces médicaments et ce malgré des rapports de prévisions fournis à ces derniers.

Une rupture dans l'approvisionnement de ces deux produits aurait un impact négatif sur les revenus de la société.

Afin de diminuer le risque économique qui y est associé, la stratégie d'Altius est de continuer d'évaluer les différentes opportunités d'acquérir des droits de commercialisation de d'autres produits pharmaceutiques.

Risques liés aux activités de recherche et de développement

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La réalisation des essais cliniques nécessite le recrutement de patients et les difficultés à recruter des patients pourraient retarder le déroulement de nos essais cliniques ou se solder par la non-réalisation de ceux-ci.

De plus, nos ressources humaines étant trop limitées pour mener des études précliniques et des essais cliniques nous devons nous fier sur un fournisseur de services pour réaliser nos études et nos essais et exécuter certains processus de collecte et d'analyse de données. Les études précliniques ou non cliniques doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et doivent se conformer aux normes de gouvernance internationales de l' « *International Council for Harmonisation* » (ICH). Si pour un motif quelconque, y compris à la suite du défaut de se conformer aux règles et règlements régissant le déroulement des études précliniques et des essais cliniques, ou, s'il néglige de s'acquitter de leurs obligations contractuelles conformément aux modalités des conventions conclues avec nous, tel que le défaut d'effectuer des essais, de compiler les données ou de produire les rapports à la suite des essais, nous pourrions accuser des retards qui pourraient se révéler importants dans le cadre de nos engagements.

Risques liés à nos actions

Le cours de nos actions a été volatil, et un placement dans nos actions ordinaires pourrait subir une baisse de valeur. Depuis notre entrée sur la Bourse de croissance TSX (TSXV), notre évaluation et le cours de nos actions ont connu des fluctuations et n'ont eu aucun rapport significatif avec nos résultats financiers, la valeur de notre actif, notre valeur comptable, actuels ou historiques, ou bon nombre d'autres critères fondés sur des mesures classiques de la valeur d'actions ordinaires. Le cours de nos actions continuera de varier, en fonction de divers facteurs, dont les facteurs de risque décrits aux présentes et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. La valeur d'un placement dans nos actions ordinaires ou dans nos bons de souscription d'actions ordinaires, ou les deux, pourrait chuter ou varier de façon importante.

11. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduites les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.



Au cours de la période terminée le 30 avril 2021, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers n'est survenue.

Continuité d'exploitation

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. Les liquidités de la Société demeurent cependant restreintes, considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à s'approvisionner auprès de ses fournisseurs de produits pharmaceutiques de sa capacité à distribuer ses produits en générant des flux de trésorerie positifs, d'obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement, et de commercialiser ses produits développés. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet.

Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire et de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs.

Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements et ententes est teintée d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

12. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 21 mai 2021, Devonian a été invité à faire une présentation au Canadian India Healthcare Summit. La présentation a couvert la tempête de cytokines associée à la Covid-19 et l'approche polymoléculaire du médicament botanique en mettant l'accent sur les avantages potentiels de l'utilisation du Thykamine™.

Le 27 mai 2021, 200 000 bons de souscription ont été exercés pour l'acquisition de 200 000 actions à droit de vote subalterne, au prix unitaire de 0,25 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 50 000 \$.